Note de synthèse : Engagement citoyen et bénévolat.

22 millions de citoyens sur les 67 millions de Français sont aujourd'hui adhérents d'une association. Parmi eux, 12 millions de bénévoles mettent régulièrement leur énergie au service des autres. Le bénévolat désigne en effet, selon l'étymologie latine « benevolas », l'action d'une personne de « bonne volonté » au bénéfice d'autrui. Cependant, les données font apparaître que le nombre de bénévoles accordant au moins deux heures par semaine à leur engagement citoyen tombe à 3 millions. Par ailleurs, les motivations de l'engagement connaissent des évolutions qui vont davantage dans le sens du développement personnel et du développement professionnel. Faut-il pour autant s'inquiéter d'un affaiblissement du bénévolat en France, notamment dans les jeunes générations? Ou ne s'agit-il pas plutôt de s'interroger sur l'évolution de son statut au regard de son rapprochement symbolique avec les codes du monde du travail. Il faut observer, d'une part, combien le bénévolat est aujourd'hui un engagement à géométrie variable, et d'autre part, dans quelle mesure un mouvement de professionnalisation du secteur est en marche.

I - Un engagement à géométrie variable

L'engagement citoyen dans des activités bénévoles s'illustre dans des profils variés, adopte des rythmes fragmentés et correspond à des motivations plus distinctes que par le passé.

A - Les visages du bénévolat en France

1 - Sociologie du bénévolat

On peut tendre un miroir aux personnes investies dans des associations loi 1901 ou dans des organismes ou fondations d'intérêt général ou d'utilité publique, mais l'évaluation ne peut précéder l'année 2002, date des premières statistiques publiques. Le rapport 2020 de « France Bénévolat » fait apparaître que 31 % des plus de 65 ans sont bénévoles. Il indique également que le nombre de bénévoles de moins de 35 ans, est en augmentation, et compte à la fois des étudiants et des actifs en reconversion.

Une enquête du CRA-CSA de 2017 montre en outre que le bénévolat est relativement mixte. La reproduction sociale y est assez forte ; l'engagement dans le bénévolat étant souvent une affaire de transmission familiale, au sein de catégories socioprofessionnelles « cadres et professions libérales » et « professions intermédiaires ».

L'enquête observe en outre une répartition gérée par domaine d'activité, avec une progression depuis 2002 de la part des femmes dans la culture et la défense des droits, des causes ou des intérêts.

2 - La temporalité du bénévolat

La principale difficulté associée à l'engagement bénévole est son rythme trop intermittent. Ceci est d'autant plus vrai chez les jeunes. 29 % des jeunes bénévoles le sont uniquement à titre ponctuel. Ce qui pose la question de la mobilisation à l'avenir d'acteurs locaux. Les femmes ont aussi, pour des questions notamment

de charges domestiques un rapport plus distancié au bénévolat. Comme dans le monde du travail, il en découle un accès aux responsabilités associatives plus restreint pour elles. Ajoutons une dimension parfois contextuelle, la crise des « Gilets jaunes » ayant motivé plus de souhaits de s'engager auprès des plus démunis.

B - Des motivation plurielles

1 - Pour les autres et pour soi

En termes de développement personnel, des chercheurs anglais des universités de Southampton et Birmingham, ont montré en 2016, qu'on se situait aujourd'hui dans une logique du gagnant-gagnant. « Aider les autres, c'est aussi en tirer des bénéfices », souligne également le sociologue Tanguy Châtel. L'image du bon samaritain a cédé la place « à un concept de solidarité, plus acceptable socialement » selon lui. C'est une manière de s'occuper, notamment à l'heure de la retraite, en donnant du temps.

Mais la détermination du départ se heurte parfois au sentiment de jouer un rôle de substitution par rapport à des agents de services de l'Etat, notamment dans le champ des activités d'aide sociale. Cette collision avec le rôle des institutions publiques se double parfois d'un régime de concurrence induit par une activité bénévole. Ainsi, il est difficile aujourd'hui de faire profession d'écrivain public, tant cette fonction est portée par le bénévolat.

2 - <u>Un moyen de développer ses compétences</u>

Dans un marché de l'emploi en tension dans certains secteurs, l'investissement dans une association permet d'étoffer son CV et d'élargir son panel de compétences. Le rapport Derosier, en 2008, faisait déjà apparaître la « technicité croissante des missions confiées aux associations ». Il faut en effet mettre l'accent notamment sur une évolution de la gestion des associations dont les charges administratives et managériales se renforcent au fur et à mesure que les demandes des usagers se font plus exigeantes et les acteurs publics plus discrets. Cela conduit au développement de référentiels de compétences tels que le « Passeport bénévole » de France Bénévolat, le « Portefeuille de compétences » du Ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative (CMJSVA) ou encore le « Carnet de vie du bénévole » du comité national olympique sportif français. Autant d'initiatives qui vont dans le sens d'une reconnaissance professionnelle des acteurs du secteur par certains aspects.

II - Une professionnalisation en marche?

Référentiels de compétences utiles à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) mise en lumière de l'évolution attendue en termes de gestion et d'encadrement, l'activité bénévole rejoint les attendus du monde du travail. Ce qui pose aujourd'hui la question de la rémunération de cet investissement.

A - De forts enjeux sectoriels

1 - L'exemple de la lecture publique

Le rapport de Noël Corbin et Erik Orsenna, intitulé « Voyage au pays des bibliothèques » (2018), indique que 82 000 personnes travaillent bénévolement dans les bibliothèques publiques, soit 68 % des personnels. Les disparités régionales sont importantes puisque les bénévoles sont par exemple 80 % en Bretagne et 24 % en Ile-de-France ; la dichotomie étant essentiellement entre le monde rural et l'espace urbain. Dans le monde rural, cet engagement est nécessaire pour garantir le maillage de lecture publique et il conduit à définir un cadre à l'activité déployée. En amont, avec des plans de formation qui trouvent l'appui des professionnels locaux ou des BDP. Au moment du recrutement qui développe une démarche exigeante et en termes de contractualisation. De nombreuses communes faisant le choix d'établir des contrats spécifiant les tâches et les obligations de service public, pour éviter la volatilité de ce personnel à « titre gratuit » et insister sur l'importance de la mission confiée.

2 - Le monde des festivals

La saison des festivals marque aussi l'arrivée d'armées de bénévoles sans lesquels des évènements aussi importants que « Les vieilles charrues » ou les « Eurockéennes de Belfort » ne pourraient se tenir. Le développement de ces grandes manifestations a conduit à un changement d'échelle. A titre d'exemple, la « Route du Rock » fonctionne avec 700 bénévoles pour chaque édition ; des bénévoles qu'il faut recruter, inscrire, encadrer. Ce qui désigne de nouvelles formes managériales et administratives, désormais facilitées, sans l'angle de la communication, par l'outil numérique. Mobilisation et formalisation de l'engagement s'avèrent nécessaires pour assurer l'activité attendue mais jusqu'où peut aller la professionnalisation dès lors que cette activité n'est pas rémunérée ?

B - Travail gratuit ou engagement rémunéré ?

1 - Pérenniser la mobilisation

L'intérêt porté par le Ministère de la Culture, à travers son inspection générale sur « la place et le rôle du bénévolat dans les bibliothèques territoriales », sur le sujet, montre que le statut du bénévole pose question. Pour éviter notamment la crise des vocations, identifier les profils et les aspirations s'avère essentiel. L'inspecteur se penche notamment sur la notion jurisprudentielle de collaborateur occasionnel du service public. La Communauté de Communes entre Dore et Allier a elle opté pour la notion de « contributeur », considérant l'importance d'un bénévolat de compétences. Dans un même ordre d'idée, un rapport du FNCC souligne que « moins une bibliothèque a besoin du bénévole, plus leur apport est positif », une manière d'indiquer que le bénévolat ne peut être du travail non salarié. Mais comment valoriser l'engagement ?

2 - « Récompenser l'engagement »

Une proposition de loi a été présentée à l'Assemblée Nationale le 21 mars 2018 visant à valoriser le statut du bénévole dans les associations.

Cette proposition a pour objectif à la fois de valoriser financièrement le temps consacré à une association, et aussi de palier le problème du faible volume horaire hebdomadaire consacré à l'activité bénévole pour la plus grande majorité. Il

s'agirait en effet pout le bénévole de réaliser au moins 150 heures par an, avec un plafond de 300 heures. Et qu'il bénéficie d'un crédit d'heures défiscalisables. 50 % des heures seraient prises en compte à un taux horaire égal au SMIC. Un horizon peut-être à prolonger quand on sait que si les lycéens s'engagent dans la vie civique via les associations, ils rechignent à se tourner vers la politique, lui préférant des structures oeuvrant pour l'humanitaire ou la défense de l'environnement.

En conclusion, le bénévolat contribue au développement politique, social et au bien-être des individus, ainsi qu'au mieux vivre ensemble. A l'image des évolutions sociétales, son cadre et son statut évoluent, en lien avec une augmentation des compétences et de la technicité attendue. Activité librement choisie et jusqu'à présent non rémunérée, elle tend aujourd'hui vers une reconnaissance accentuée du corps social.